



Bulletin Officiel

N° 3872 Jeudi 09 Juin 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

- تذكير بمتضيات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ
في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد
الوطني 2
- تذكير لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE

REPRISE DE LA COTATION SUR LE TITRE SOTETEL 3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOCIETE HANNIBAL LEASE 3

COMMUNIQUES DE PRESSES

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP - 4

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS – -
SOTETEL - 4

PROJET DES RESOLUTIONS

BANQUE DE TUNISIE – BT - 5-6

EL WIFACK LEASING 7-8

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES – SOTUVER - 9-12

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
« SNMVT - MONOPRIX » 13

COURBE DES TAUX 14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 15-16

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -

إعلام

تذكر هيئة السوق المالية أنّ الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جباية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني، قد رقع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين اللذين يودعون أموالا في حسابات الإلتخار في الأسهم من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار. مع العلم أنّ الضريبة الدنيا المحددة ب 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبّق الإجراء على المداخل المحققة بعنوان سنة 2010 المصرح بها سنة 2011 وعلى مداخل السنوات اللاحقة.

2011 - AC - 16

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقا لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الأجل بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أنّ الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

A la demande du CMF, la SOTETEL a transmis le projet des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire rectifié au niveau de sa première résolution portant sur la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 5 DT. Le CMF a, par conséquent, décidé de reprendre la cotation du titre SOTETEL le mardi 07 juin 2011.

2011 - AC - 18

AVIS DES SOCIETES**Assemblée générale ordinaire****Société Hannibal Lease**

Siège social : Rue du Lac Malaren, Imm Triki, Les Berges du Lac -1053 Tunis

Les actionnaires de la société Hannibal Lease S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi **22 juin 2011** à 16 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010 ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010 ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2010 ;
- Approbation des opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat 2010 ;
- Questions diverses.

Le conseil d'administration

2011 - AS - 619

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

Le Conseil d'Administration de la STIP, réuni le 17/5/2011 a pris acte de la mise en veilleuse de l'approche d'ouverture du capital de la STIP à des actionnaires de référence privés, à travers une augmentation de capital leur attribuant la majorité et a autorisé la Direction générale à négocier avec les banques les meilleures modalités permettant de continuer à agir dans le sens du redressement de la situation de la STIP.

Cette mise en veilleuse se justifie par le fait que :

- Bien que l'approche initiale ait été rationnellement basée sur un double objectif de rentabilité correcte pour l'investisseur potentiel et un désengagement des banques assurant le sauvetage du maximum de leurs créances accrochés sur la STIP,
- Bien que les scénarii proposés contiennent les bases des clauses d'un cahier des charges permettant une transparence totale pour une compétition loyale entre investisseurs potentiels

Le choix a été fait en 2010 pour une approche vague et ambiguë d'appel à manifestation d'intérêt.

En conclusion et en attendant que les choix fondamentaux du pays soient bien définis, il est préconisé :

- **De continuer l'action de redressement de la situation, qui est sur le bon chemin, avec l'appui des banques dont la confiance ne cesse d'augmenter,**
- **D'affiner les besoins en capital sans préjuger de la nature des investisseurs à solliciter (institutions, privés, Public, bourse ...)**
- **De préparer le redimensionnement et la restructuration des dettes de la STIP en concertation avec les banques pour garantir une attractivité pour l'apport en capital**

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS - 620

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne D'Entreprises de Télécommunications -S.O.T.E.TEL-

Siège Social: Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-

Rappel des élections pour le 15 Juin 2011

Suite au communiqué relatif à l'organisation des élections pour le choix d'un Administrateur, représentant les actionnaires minoritaires, au Conseil d'Administration de la SOTETEL, la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications rappelle à ses actionnaires ainsi qu'aux candidats au poste de membre du Conseil d'Administration qu'ils sont invités **le Mercredi 15 Juin 2011** à 15h00 au siège social de la société (salle de formation) sis à rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis pour assister et participer à ces élections.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS - 621

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions**BANQUE DE TUNISIE****-BT-**

Siège social : 2, Rue de Turquie 1001 Tunis

Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du **22 juin 2011** statuant sur l'exercice clos au 31 Décembre 2010.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010, concernant les états financiers individuels et consolidés, et le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution :

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2010 de 55.700.602 dinars, comme suit :

▶ Bénéfice de l'exercice	:	55.700.602
▶ Report antérieur	:	1.044.373
		Total : 56.744.975

Répartition :

▶ Réserve légale	:	388.608
▶ Réserve de prévoyance	:	3.000.000
▶ Réserve à régime spécial	:	1.777.434
▶ Réserve pour réinvestiss.exonérés	:	25.660.738
▶ Dividende	:	24.750.000
▶ Report à nouveau	:	1.168.195
		Total : 56.744.975

Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de 220 millimes (0,220 dinar) par action de nominal 1 dinar. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 1 juillet 2011.

- Suite -

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, approuve les conventions qui y sont citées.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation par le Conseil d'Administration de Monsieur Mohamed Habib BEN SAAD en tant qu'Administrateur pour une période de 3 ans. Ce mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation par le Conseil d'Administration de Monsieur Habib KAMOUN et Monsieur Elyès JOUINI, en tant qu'Administrateurs pour une période de 3 ans.

Ces mandats prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs à Trois Cent Cinquante Mille Dinars (D.350.000) par an, incluant ceux revenant aux membres du Comité Exécutif de Crédit et aux membres du Comité Permanent d'Audit Interne. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Septième résolution :

La réserve à régime spécial, constituée au titre de l'exercice 2004 par la plus-value de cessions d'actions en exonération d'impôt pour un montant de 2.253.107 dinars est devenue fiscalement libre, après la période légale de blocage. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affecter au compte de Réserve de Prévoyance.

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions

EL WIFACK LEASING

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Médénine 4100

Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du **20 juin 2011** statuant sur l'exercice clos au 31 Décembre 2010.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport d'activités et les états financiers de la société El Wifack Leasing arrêtés au 31.12.2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et approuve toutes les opérations réglementées conclues au cours de l'exercice 2010 conformément à l'article 200 du code des sociétés Commerciales telles que mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la répartition du résultat, conformément à la proposition du Conseil d'Administration, comme suit :

Résultat bénéficiaire 2010	3 247 646,200
Résultats reportés	150 181,987
Total	3 397 828,187
Réserves légales (5%)	169 891,409
Premier reliquat	3 227 936,778
Fonds social	100 000,000
Deuxième reliquat	3 127 936,778
Dividendes	1 500 000,000
Troisième reliquat	1 627 936,778
Réserves facultatives	600 000,000
Résultats reportés	1 027 936,778

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer un dividende de 0,500 dinars par action soit un dividende de 10% du nominal. Le paiement est fixé à partir de

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

- Suite -

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, Conformément aux exigences de l'article 472 du Code des Sociétés Commerciales, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil sur les états financiers consolidés et après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de la société El Wifack Leasing.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat du « cabinet Abdelhedi Djemel et Associés ADA » représenté par M. Abdelhedi Djemel pour les exercices 2011, 2012 et 2013 soit pour une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Septième résolution :

sur proposition du conseil d'administration et conformément aux engagements pris par la société vis-à-vis des autorités du marché, donne son accord pour acheter et vendre les propres actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article 19 (nouveau) de la Loi n°94-117 du 14.11.1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la Loi n° 99-92 du 17.11.2000, et autorise expressément le Conseil d'Administration d'acheter et de revendre les propres actions de la société et lui délègue, en conséquence, les pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et en général accomplir toutes les formalités et les procédures nécessaires pour la bonne fin et la réussite de cette opération conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER-**

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghouan.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 03 juin 2011, la Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I - LES RESOLUTIONS ADOPTÉES**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire Aux Comptes relatifs à l'exercice 2010, approuve sans aucune réserve celui du Conseil ainsi que les états financiers de l'exercice 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire Aux Comptes sur les conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat tel que proposé par le Conseil d'Administration :

- Suite -

Les dividendes de l'exercice 2010 sont ainsi fixés à 250 millimes par action de nominal de 1dinar. L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du 27/06/2011.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier définitif et sans réserves au Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2010 à trente milles dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2010 à cinq milles dinars par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Septième Résolution :

Le conseil d'administration constatant que le mandat de l'actuel Commissaire Aux Comptes arrive à expiration, propose de désigner en cette qualité, la société «GS Audit & Advisory» représentée par Mr Sami Menjour pour la prochaine mandature, qui prendra fin lors de la tenue de l'Assemblée Générale des Actionnaires, statuant sur l'exercice 2013

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

- Suite -

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

BILAN ARRETE AU 31 decembre 2010							
APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2010							
(En Dinars Tunisiens)							
ACTIF	NOTES	31/12/2010	31/12/2009	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2010	31/12/2009
ACTIFS NON COURANTS		25 781 761	23 396 645	CAPITAUX PROPRES		24 004 309	21 793 896
Actifs Immobilisés							
Immobilisations Incorporelles	(1)	283 805	160 480	Capital Social	(8)	12 632 500	12 632 500
Moins : Amortissements		-149 058	-110 213	Réserves	(9)	2 793 825	2 516 154
		134 747	50 267	Résultats Reportés		6 298 343	3 847 675
Immobilisations Corporelles	(1)	50 423 616	49 393 813	Subventions d'investissement	(10)	2 279 641	2 797 566
Moins : Amortissements		-25 273 358	-26 544 191				
		25 150 258	22 849 622				
Immobilisations Financières	(1)	577 192	577 192	Capitaux Propres avant Résultat		24 004 309	21 793 896
Moins : Provisions		-80 436	-80 436				
		496 756	496 756	Résultat de l'exercice		0	0
Total des Actifs Immobilisés		25 781 761	23 396 645				
Autres Actifs non courants	(2)	0	0	PASSIFS		18 034 920	16 546 920
ACTIFS COURANTS		16 257 468	17 470 671				
Stocks	(3)	9 401 181	8 663 353				
Moins : Provisions		-558 552	-401 228	PASSIFS NON COURANTS	(11)	3 942 337	3 974 709
		8 842 629	8 262 125				
Clients et comptes rattachés	(4)	6 546 791	6 412 428	Emprunts		3 621 570	3 744 651
Moins : Provisions		-2 212 558	-2 167 188	Provisions		320 766	230 058
		4 334 233	4 245 240	PASSIFS COURANTS		14 092 583	15 098 711
Autres actifs courants	(5)	1 692 925	1 679 351				
Moins : Provisions		-149 621	-146 249	Fournisseurs et comptes rattachés	(12)	3 117 600	4 264 395
		1 543 304	1 533 102	Autres passifs courants	(13)	4 723 058	4 154 064
Placements et autres actifs financiers	(6)	0	300 000	Concours Bancaires et autres passifs financiers	(14)	6 251 925	6 680 252
Liquidités	(7)	1 537 302	3 130 204				
Total des Actifs		42 039 229	40 867 315	Total des Capitaux propres & Passifs		42 039 229	40 867 315

- Suite -

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Evolution des Capitaux Propres au 31/12/2010											
Désignation	Capital	Réserve légale	Fond social	Résultats reportés	Subvention d'investissement	Autres réserves	Subvention inscrite au résultat	Réserve spéciale réinvesti	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2008	12 632 500	588 359	515 539	487 721	6 904 992	200 000	-	-	808 824	2 403 870	23 566 363
Affectation des résultats 2008										- 2 403 871	- 2 403 871
Résultats reportés				1 044 814							1 044 814
Distribution des dividendes											-
Réserve légale		95 808									95 808
Fond Social			1 464								1 464
Actions propres											-
Réserve de réinvestissement					- 3 298 143						- 3 298 143
Amortissement de la subvention					- 809 283						- 809 283
Augmentation du capital											-
Résultat de l'exercice 2009										6 123 245	6 123 245
Solde au 31/12/2009	12 632 500	684 167	517 003	557 093	2 797 566	200 000	-	-	808 824	6 123 244	24 320 397
Affectation des résultats 2009										- 6 123 245	- 6 123 245
Résultats reportés				3 038 956							3 038 956
Distribution des dividendes											-
Réserve légale		306 162									306 162
Fond Social			4 749								4 749
Actions propres											-
Réserve de réinvestissement					-						-
Amortissement de la subvention					- 517 925						- 517 925
Augmentation du capital											-
Résultat de l'exercice 2010										6 133 340	6 133 340
Solde au 31/12/2010	12 632 500	990 329	521 752	3 596 049	2 279 641	200 000	-	-	808 824	6 133 340	27 162 435
Affectation des résultats 2009										- 6 133 340	- 6 133 340
Résultats reportés				2 702 294							2 702 294
Distribution des dividendes											-
Réserve légale		772 921									772 921
Fond Social											-
Actions propres											-
Réserve de réinvestissement					-						-
Amortissement de la subvention											-
Augmentation du capital											-
Résultat de l'exercice 2010											-
Solde au 31/12/2010 après affectation	12 632 500	1 263 250	521 752	6 298 343	2 279 641	200 000	-	-	808 824	-	24 004 310

AVIS DES SOCIETES**Augmentation de capital annoncée****SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS****« SNMVT - MONOPRIX »**

Siège social : 1, Rue Larbi Zarrouk, Megrine Riadh, Tunis

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT – MONOPRIX » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 02 juin 2011 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **9.245.080 dinars** pour le porter de **18.490.160 dinars** à **27.735.240 dinars** et ce, par l'incorporation de réserves.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **4.622.540 actions nouvelles gratuites** de nominal 2 dinars chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 9.245.080 actions anciennes composant le capital social actuel à **raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour deux (2) actions anciennes**, et ce, à partir du **10 juin 2011**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 4.622.540 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2011**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la SNMVT – MONOPRIX seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **10 juin 2011**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **10 juin 2011** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **10 juin 2011**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **10 juin 2011**.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 09 JUIN 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,573%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,575%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,604%	999,410
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,614%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,718%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,727%	1 008,860
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,734%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,749%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,768%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,165%		996,928
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,349%	1 015,609
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,509%	1 050,758
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,583%	1 073,330
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,768%	1 039,160
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,109%		964,887
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,117%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,128%	1 030,369
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,148%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	960,140
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,197%	1 053,992
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		951,946

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	137,215	137,225		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	12,020	12,022		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,230	1,231		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,165	33,169		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,472	45,476		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	146,042	146,502		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	523,624	525,141		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	116,931	117,108		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	119,349	119,443		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	110,262	110,382		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	107,783	107,913		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	85,886	85,915		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	151,000	150,988		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	90,296	90,764		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09-mai-11	-	100,043	100,053		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 209,680	1 221,866	1 227,858		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 089,295	2 107,877		
18	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	102,351	103,172		
19	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	113,439	114,243		
20	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 148,864	1 149,985		
21	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	108,469	110,430		
22	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,165	13,401		
23	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 510,623	5 554,404		
24	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 378,733	6 437,398		
25	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,006	2,031		
26	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,719	1,729		
27	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,992	1,003		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
28	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	31/05/11	4,160	108,201	105,778	105,788
29	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,310	102,320
30	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	103,106	103,113
31	ATTIARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	101,027	101,038
32	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	101,193	101,204
33	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	30/05/11	3,301	107,102	105,387	105,398
34	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,676	101,686
35	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,783	101,794
36	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,926	101,938
37	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,437	107,446
38	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	16/05/11	4,000	102,920	100,579	100,589
39	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,987	101,999
40	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	31/05/11	3,622	104,065	102,030	102,039
41	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	19/05/11	3,588	106,546	104,561	104,571
42	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,904	103,913
43	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	27/05/11	2,720	102,642	101,293	101,301
44	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,904	100,914
45	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/11	3,910	104,540	102,250	102,259
46	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	16/05/11	3,915	102,457	100,273	100,283
47	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	25/05/11	6,167	106,156	101,454	101,463
48	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	27/05/11	3,415	104,166	102,123	102,130
49	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	16/05/11	3,963	102,745	100,480	100,490
50	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,309	102,318
51	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	27/05/11	3,497	104,763	102,796	102,805
52	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	25/05/11	3,291	102,001	100,164	100,173

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
53	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,370	10,536	10,325	10,326
54	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	23/05/11	4,084	104,067	101,657	101,668
55	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,843	100,852
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
56	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	4,185	102,112	103,712	99,597
SICAV MIXTES								
57	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	31/05/11	0,880	75,602	69,683	69,932
58	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	137,599	137,679
59	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 361,703	1 362,504
60	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	104,159	104,655
61	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	107,475	107,806
62	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	81,977	81,985
63	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,768	15,783
64	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	246,476	247,407
65	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	16/05/11	2,012	51,249	43,554	43,754
66	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 038,510	2 044,146
67	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	12/05/11	1,386	78,987	71,600	71,582
68	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	10/05/11	1,293	58,113	54,494	54,569
69	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	25/05/11	1,516	103,331	96,756	96,903
70	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	25/05/11	1,992	113,779	105,016	105,143
71	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	25/05/11	0,115	110,018	95,742	95,813
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
72	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,210	11,692	11,268	11,269
73	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,160	12,686	11,964	11,991
74	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,030	16,636	15,414	15,477
75	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,270	17,197	15,168	15,200
76	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	10,998	11,022
77	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	104,218	104,654
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	118,621	118,956
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	122,697	122,717
80	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	27/05/11	0,137	20,621	18,206	18,303
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
81	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	08/06/11	3,925	102,358	100,396	96,580
82	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,230	104,226
83	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	100,056	100,564
84	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	128,931	129,392
85	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	06/06/11	0,045	10,417	9,520	9,595
86	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	1,870	123,909	108,895	108,148
87	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	3,135	117,002	112,980	110,016
88	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,074	99,318
89	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,198	98,490
90	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	0,011	184,646	175,352	175,867
91	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	0,195	162,241	156,011	156,716
92	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	2,611	140,166	137,265	137,632
93	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 558,921	9 623,602
94	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	182,980	185,189
95	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	120,864	121,882
96	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 298,747	1 317,411
97	FCP CAP SAFA	SMART Asset Management	27-mai-11	-	-	-	100,000	100,035
98	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	94,356	95,956
99	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	107,236	107,707
##	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	31/05/11	71,680	10 395,971	9 660,383	9 591,279

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 juin 2011. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr. RAOUF MENJOUR (GSAudit & Advisory) et Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (FMBZ-KPMG Tunisie).

Actifs	Notes	2010	2009	Capitaux Propres & Passifs	Notes	2010	2009
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Actifs Immobilisés				Capital		4.000.000,000	3.500.000,000
Immobilisations incorporelles	3-1	78.370,870	68.545,659	Réserves consolidées		37.001.868,464	33.095.939,304
-Amortissements cumulés		(69.593,859)	(63.554,752)	Avoir du Groupe		(808.184,502)	(792.708,383)
		8.777,011	4.990,907	Résultats consolidés		5.996.564,743	5.651.532,598
Immobilisations corporelles	3-1	6.606.261,408	5.930.893,494	Total des capitaux propres du groupe	3-9	46.190.248,705	41.454.763,519
-Amortissements cumulés		(2.648.384,133)	(2.518.354,756)	Intérêts minoritaires		10.575.489,181	9.300.441,374
		3.957.877,275	3.412.538,738				
Titres de participations	3-2	14.994.146,379	12.933.391,952	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3-9	56.765.737,886	50.755.204,893
-Provisions		(446.379,113)	(408.929,961)	PASSIFS			
		14.547.767,266	12.524.461,991	Passifs non courants			
Autres Immobilisations financières	3-3	439.874,607	343.207,924	Emprunts	3-10	50.179.018,942	38.332.767,314
				Provisions pour réparation et maintenance	3-11	1.641.047,432	1.996.679,971
		18.954.296,159	16.285.199,560	Total des Passifs non courants		51.820.066,374	40.329.447,285
Total des Actifs non courants				Passifs courants			
Actifs courants				Fournisseurs et comptes rattachés	3-11-A	16.060.412,102	11.993.727,249
Stocks		130.106.766,756	117.940.131,116	Autres passifs courants	3-12	10.992.111,033	12.200.909,728
- Provisions stocks		(1.017.233,826)	(1.073.318,013)	Emprunt et autres dettes financières courantes	3-12-A	33.973.659,283	41.069.612,367
		129.089.532,930	116.866.813,103	Concours bancaires et autres passifs financiers	3-13	4.502.602,258	1.786.064,660
Clients et comptes rattachés		5.787.939,303	4.844.750,437				
- Provisions clients		(174.884,811)	(174.884,811)	Total des passifs courants		65.528.784,676	67.050.314,004
		5.613.054,492	4.669.865,626	TOTAL DES PASSIFS		117.348.851,050	107.379.761,289
Autres actifs courants	3-6	14.370.040,514	12.280.453,704	Total des Capitaux Propres et des Passifs		174.114.588,936	158.134.966,182
Provisions		(135.388,922)	(135.388,922)				
		14.234.651,592	12.145.064,782				
Impôts différés actifs	3-7	471.154,004	397.131,507				
Placements et autres actifs financiers	3-8-a	2.752.631,686	5.633.078,337				
Provisions		(157.860,436)	(161.373,490)				
		2.594.771,250	5.471.704,847				
Liquidités et équivalents liquidités	3-8-b	3.157.128,509	2.299.186,757				
		155.160.292,777	141.849.766,622				
Total des actifs courants							
		174.114.588,936	158.134.966,182				

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(Exprimé en Dinars)

Désignations	Notes	2010	2009
Produits d'Exploitation			
- Revenus	3-14	54.710.967,300	61.183.015,074
- Produits des participations		540.652,917	511.154,063
- Autres produits d'exploitation		41.799,140	180.276,968
Total des produits d'Exploitation		55.293.419,357	61.874.446,105
Charges d'Exploitation			
- Variation des stocks des produits finis et des encours		(12.222.719,827)	(2.541.866,342)
- Achats stockés terrains		8.494.352,559	3.841.923,752
- Achats d'études et de prestations de services		954.568,475	1.134.726,804
- Achats de matériel, équipements et travaux		37.780.128,208	37.778.581,084
- Charges de personnel		4.246.982,539	4.283.587,772
- Dotations aux amortissements et provisions		726.758,113	1.470.362,573
- Autres charges d'exploitation	3-15	2.815.622,751	2.449.799,320
Total des charges d'Exploitation		42.795.692,818	48.417.114,963
Résultat d'Exploitation		12.497.726,539	13.457.331,142

- Charges financières nettes	3-16	(5.466.081,665)	(5.730.598,225)
- Produits des placements		43.911,165	174.317,150
- Autres gains ordinaires nets	3-17	1.654.697,282	969.863,665
Résultat des activités ordinaires avant impôt		8.730.253,321	8.870.913,732
Impôt sur les Bénéfices		1.549.613,585	2.016.409,376
Résultat net des sociétés intégrées		7.180.639,736	6.854.504,356
Quote-part du résultat mis en équivalence		335.968,120	71.727,265
Résultat net du groupe		7.516.607,856	6.926.231,621
Part du Groupe		5.996.564,743	5.651.532,598
Intérêts minoritaires		1.520.043,113	1.274.699,023

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2010
(Exprimé en Dinars)**

Désignations	Notes	2010	2009
<u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
<u>RESULTAT NET</u>			
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées		5.996.564,743	5.651.532,598
Quote-part des résultat nets des sociétés ME		1.520.043,113	1.274.699,023
		335.968,120	71.727,265
Elim.Des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation			
Dotations aux Amortissements et provisions	3-18	(377.780,628)	1.065.907,445
Reprises des amortissements et provisions		-	-
Plus ou moins-values de cession	3-19	(100.643,600)	(21.226,639)
Impôts différés		74.022,497	527,088
Transfert de charges			
Capacité d'autofinancement			
Variation de stock		(12.222.719,827)	(2.541.866,342)
Variation des créances		(943.188,866)	(212.974,847)
Variation des autres actifs	3-20	790.859,841	2.898.255,840
Variation fournisseurs et autres passifs courants	3-21	7.480.275,541	50.208,736
<u>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</u>		2.553.400,934	8.236.790,167
Opérations d'investissement			
Décaisst provenant de l'acquisition immobilisations incorporelles	3-22	(750.743,125)	(149.895,026)
Encaisst provenant de la cession d'immobilisations	3-22a	65.550,000	100.705,425
Décaisst / acquisition immobilisations financières	3-23	(2.087.062,250)	(1.727.192,500)
Encaisst / cession immobilisations financières	3-24	875.461,438	2.022.492,161
<u>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>		(1.896.793,937)	246.110,060
Opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires	3-25	(2.387.293,682)	(2.098.304,000)
Encaissements provenant d'emprunts	3-26	53.738.434,772	35.930.358,231
Remboursement d'emprunts	3-27	(53.866.343,933)	(41.868.043,124)
<u>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>		(2.515.202,843)	(8.035.988,893)
VARIATION DE TRESORERIE		(1.858.595,846)	446.911,334
TRESORERIE A L'OUVERTURE		513.122,097	66.210,763
TRESORERIE A LA CLOTURE		(1.345.473,749)	513.122,097

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2010**

1. INFORMATION GENERALE

Le Groupe SIMPAR englobe onze Sociétés opérant en Tunisie à travers cinq domaines d'activités :

- Promotion Immobilière
- Prises de participations et placements boursiers
- Capital risque
- Services informatiques
- Grandes cultures et élevage intensif.

La Société Immobilière et de Participations "SIMPAR" est la Société mère ayant le statut d'une Société Anonyme exerçant son activité dans les domaines de la promotion immobilière et la prise des participations. Son siège social est au 14, Rue Masmouda-Mutuelleville- 1082 Tunis.

La SIMPAR est le premier promoteur immobilier en Tunisie dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (B.V.M.T).

2- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION :

Les comptes sociaux des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au 31 Décembre 2010, arrêtés selon les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur ont servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés.

Les principales règles et méthodes du groupe sont les suivants :

2.1. Principes de base :

Les états financiers consolidés ont été préparés en accord avec les normes comptables Tunisiennes en la matière.

2.2. Consolidation :

a) Filiales

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, un intérêt de plus de la moitié des droits de vote ou a le pouvoir d'exercer un contrôle des activités. Elles sont consolidées le cas échéant à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession.

Toutes les transactions intra-groupe, soldes, pertes et profits latents sur ces transactions à l'intérieur du groupe ont été éliminés.

Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

Les filiales sont consolidées par intégration globale (I.G).

b) Entreprises associées :

Les participations dans les entreprises associées (TIS et SOIVM-SICAF) sont comptabilisées par mise en équivalence (M.E).

La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte de résultat du groupe de la quote-part de résultat de l'année des entreprises associées. Les participations du groupe dans les entreprises associées sont comptabilisées au bilan pour un montant reflétant la part du groupe dans l'actif net de chaque entreprise associée.

c) Entreprises sous contrôle conjoint :

Il n'existe pas au sein du groupe SIMPAR de Sociétés ou d'entreprises sous contrôle conjoint.

2.3. Monnaies étrangères :

Le périmètre de consolidation n'inclut pas de filiales étrangères.

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les Sociétés du groupe sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions.

2.4. Immobilisations incorporelles :

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels sont immobilisées et amorties sur une période de trois ans.

Ces dépenses sont comptabilisées aux prix de revient hors T.V.A pour les entreprises dont la T.V.A est déductible en totalité et au prix de revient T.T.C après déduction de la quote-part de T.V.A déductible conformément à la note commune n°19 de l'année 2000 pour les filiales exerçant dans le domaine de la promotion immobilière.

2.5. Immobilisations corporelles :

Toutes les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût hors T.V.A pour les entreprises dont la T.V.A est déductible en totalité et pour les entreprises dont la T.V.A. est partiellement déductible :

- à leur coût de revient TTC pour celles acquises avant l'entrée en vigueur de la note commune n°19/2000 (Mars 2000).

- à leur coût de revient T.T.C après déduction de la quote-part de la T.V.A déductible conformément à la note commune n°19 de l'année 2000 pour celles acquises après l'entrée en vigueur de la dite note commune.

Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

L'amortissement est calculé linéairement, de manière à ramener le coût de chaque actif à la valeur résiduelle, sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur nette comptable et rentrent dans la détermination du résultat d'exploitation.

2.6. Titres de participations :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition.

À la fin de chaque exercice, ces titres sont évalués.

Une provision pour dépréciation des titres de participations est constatée en fin d'exercice lorsque la valeur mathématique ou le cours moyen boursier du mois de Décembre (pour les titres cotés en bourse) se situe en deçà de leur valeur historique.

Les plus-values constatées ne sont pas comptabilisées.

2.7. Stocks :

Pour les sociétés de promotion immobilière, les stocks sont valorisés en employant les méthodes suivantes :

a) Terrains à bâtir ou à lotir :

Les acquisitions de terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisées à leur prix d'acquisition augmenté des frais et des charges financières éventuellement supportés par ces acquisitions à la date d'arrêté des états financiers.

b) Travaux en cours :

Les travaux en cours afférents aux projets de promotion immobilière sont évalués à leur prix de revient à la date d'arrêté du bilan y compris les charges financières spécifiques supportées pour le financement de ces éléments, courues à la date de clôture.

c) Travaux terminés :

Les travaux terminés sont comptabilisés au prix de revient tel que déterminé par la comptabilité analytique par projet.

2.8. Provisions :

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'événements passés.

Les sociétés de promotion immobilière constituent annuellement une provision pour réparation et maintenance au titre des projets construits.

Cette provision est calculée sur la base du chiffre d'affaires réalisé, relatif à chacun des projets achevés.

Son taux qui varie de 0,5 à 1 % du chiffre d'affaires est fixé en fonction des spécificités de chaque projet.

Les droits aux congés payés acquis et non consommés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les autres passifs courants "Personnel charges à payer".

2.9. Constatation des produits :

Le chiffre d'affaires des sociétés de promotion immobilière est constitué par des cessions définitives matérialisées par des contrats de ventes signés et ayant donné lieu à la liquidation intégrale du prix de vente et des cessions financées en partie par des crédits et dont l'accord de principe du financement partiel est formellement notifié.

Les ventes réalisées par les autres sociétés sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais et après élimination des ventes à l'intérieur du groupe.

3- Analyse des principaux postes des états financiers consolidés au 31 Décembre 2010 :

3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles :

	2010			2009
	V.brute	Am & Prov	V.nettes	V.nettes
Immobilisations incorporelles	78.370,870	69.593,859	8.777,011	4.990,907
Immobilisations corporelles	6.606.261,408	2.648.384,133	3.957.877,275	3.412.538,738

3.2. Titres de participations :

	2010			2009		
	Bruts	Prov	Nets	Bruts	Prov	Nets
Titres de participations	12.796.576,799	446.379,113	12.350.197,686	11.114.922,907	408.929,961	10.705.992,946
<i>Titres mis en équivalence</i>	2.197.569,580	-	2.197.569,580	1.818.469,045	-	1.818.469,045
Totaux	14.994.146,379	446.379,113	14.547.767,266	12.933.391,952	408.929,961	12.524.461,991

3.3. Autres immobilisations financières :

	2010	2009
Cautionnements versés	3.518,000	5.268,000
Prêts au personnel	436.356,607	337.939,924
Total	439.874,607	343.207,924

3.4. Stocks :

Désignations	2010	2009
Terrains à bâtir	24.838.226,374	31.390.871,325
Travaux en cours	51.706.457,043	44.336.440,354
Travaux terminés	53.562.083,339	42.212.819,437
Provisions	(1.017.233,826)	(1.073.318,013)
Total	129.089.532,930	116.866.813,103

3.5. Clients et comptes rattachés.

Désignations	2010			2009
	Bruts	Prov.	Nets	Nets
Clients	5.084.947,538	174.884,811	4.910.062,727	3.510.939,805
Clients effets à recevoir	702.991,765	-	702.991,765	1.158.925,821
Total	5.787.939,303	174.884,811	5.613.054,492	4.669.865,626

3.6. Autres actifs courants

Désignations	2010	2009
Fournisseurs Av.et Ac. sur commandes	66.710,044	24.567,834
Entrepreneurs avances et acomptes	1.436.393,462	1.464.841,679
Bureaux d'études Av.et Ac./Commandes	1.282,884	9.770,600
Personnel avances et acomptes	74.389,357	78.032,326
Retenue à la source	253.122,094	254.973,133
Acomptes prévisionnels	2.183.355,586	1.873.856,195
TVA à régulariser	-	101,547
Autres comptes débiteurs	509.816,458	513.478,877
Produits à recevoir	167.838,630	156.276,183
Prov. pour dépréc.produits à recevoir	(135.388,922)	(135.388,922)
TVA à reporter	898.448,845	723.678,818
Charges constatées d'avances	8.607.161,396	7.018.997,448
Prêts au personnel à moins d'un an	146.521,758	134.679,064
Architectes avances et acomptes	25.000,000	27.200,000
Total	14.234.651,592	12.145.064,782

3.7. Impôts différés actifs

	2010	2009
Impôts courants	1.549.613,585	2.016.409,376
Impôts différés	471.154,004	397.131,507

3.8.a Placements et autres actifs financiers

	2010			2009
	V.Brutes	Provisions	V.Nettes	V.Nettes
Placements	2.752.631,686	157.860,436	2.594.771,250	4.281.704,847
Bon de trésor	-	-	-	1.190.000,000
	2.752.631,686	157.860,436	2.594.771,250	5.471.704,847

3.8.b. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignations	2010	2009
SIMPAR	264.949,851	948.371,292
ESSOUKNA	460.098,407	199.675,653
SIVIA	254.638,013	726.413,809
SOGEST	16.881,469	5,173
LES OEILLETES S.A.I.	275.189,420	524,278
SIP-SICAR	19.166,665	10.516,500
EL MADINA	481.583,487	7.228,606
ZIED	241,296	346,186
Chèques à encaisser	68,748	350,511
Effets à l'encaissement	1.380.456,737	382.590,424
Caisse	1.784,531	21.586,892
	2.069,885	1.577,433
Total	3.157.128,509	2.299.186,757

3.9. Capitaux propres

Désignations	2010	2009
Capital	4.000.000,000	3.500.000,000
Réserves consolidées	37.001.868,464	33.095.939,304
Avoir du groupe	(808.184,502)	(792.708,883)
Résultats consolidés	5.996.564,743	5.651.532,598
Total des capitaux propres du groupe	46.190.248,705	41.454.763,519
Intérêts minoritaires	10.575.489,181	9.300.441,374
Total des capitaux propres	56.765.737,886	50.755.204,893

3.10. Emprunts

Sociétés	2010	2009
SIMPAR	12.235.094,004	8.748.110,632
ESSOUKNA	6.014.080,917	6.213.906,440
SIVIA	13.794.290,215	13.427.718,633
EL MADINA	14.752.412,546	5.839.324,495
Im.DES OEILLETES	625.764,771	2.399.033,348
SOGEST	140.675,000	161.015,000
Fonds gérés SIP-SICAR	1.105.322,737	161.015,000
Dépôts et cautionnements reçus	512.366,519	573.479,256
Dépôts reçus pour lotissement	418.725,980	394.063,163
Dépôts reçus pour enregistrement	514.542,171	522.616,958
Dépôts reçus pour rédactions d'actes	16.335,032	44.193,807
Dépôts reçus pour syndicats	49.409,050	9.305,582
TOTAL	50.179.018,942	38.332.767,314

3.11. Provisions pour réparations et maintenances

Sociétés	2010	2009
SIMPAR	609.594,321	531.276,114
ESSOUKNA	272.378,525	386.827,527
SIVIA	359.615,878	451.336,487
EL MADINA	382.613,008	618.166,351
LES OEILLETES	16.845,700	9.073,492
TOTAL	1.641.047,432	1.996.679,971

3.11.a. Fournisseurs et comptes rattachés

Sociétés	2010	2009
Fournisseurs	2.965.788,835	553.367,899
Entrepreneurs	2.366.406,226	3.105.946,827
Architectes	59.904,454	66.743,630
Bureaux d'études	94.791,754	114.954,071
Fournisseurs effets à payer	771.594,777	511.502,958
Fournisseurs factures non parvenues	2.794.638,148	714.779,253
Entrepreneurs retenues de garanties	7.007.287,908	6.926.432,611
TOTAL	16.060.412,102	11.993.727,249

3.12. Autres passifs courants

Désignations	2010	2009
Associés opérations faites en commun	(2.353,136)	800.786,696
Etat charges à payer	47.495,091	37.232,975
Associés comptes courants	233.311,584	356.069,205
Dividendes à payer	15.211,381	15.266,381
Produits constatés d'avances	14.176,128	25.356,074
Clients avances et acomptes	5.744.777,501	5.999.228,713
Personnel rémunérations dûes	4.968,022	5.896,040
Personnel charges à payer	1.225.503,681	1.170.697,686
Imp/Rev.retenue à la source	123.817,399	120.653,974
Etat impôts et taxes retenue à la source	72.932,198	54.949,192
Etat impôts/Bénéfices	2.033.188,529	2.414.646,340
Organismes sociaux	281.448,246	286.951,297
Organismes sociaux charges à payer	150.976,713	146.485,907
Autres comptes créditeurs	239.623,098	169.630,251
Prêts CNSS	406,006	602,362
TVA à payer	345.390,596	392.942,882
Intérêts courus	382,273	0,120
Groupe	460.855,723	203.513,633
TOTAL	10.992.111,033	12.200.909,728

3.12.a. Emprunts et autres dettes financières courantes

Sociétés	2010	2009
SIMPAR	7.630.033,189	9.053.370,692
ESSOUKNA	7.693.106,932	4.970.427,844
SIVIA	10.885.319,593	13.260.564,970
EL MADINA	5.990.305,081	11.662.127,128
Im.DES OEILLETES	1.754.554,488	2.102.781,733
SOGEST	20.340,000	20.340,000
TOTAL	33.973.659,283	41.069.612,367

3.13. Concours bancaires et autres passifs

Sociétés	2010	2009
SIMPAR	1.805.695,697	57.474,789
ESSOUKNA	-	-
SIVIA	1.766.823,601	1.025.096,511
SOGEST	-	366,689
EL MADINA	930.082,960	498.484,672
Im.DES OEILLETES	-	204.510,143
S.A.I.	-	131,856
TOTAL	4.502.602,258	1.786.064,660

3.14. Revenus

Désignations	2010	2009
SIMPAR	16.047.055,587	20.724.871,498
ESSOUKNA	14.376.415,980	17.346.738,260
SIVIA	10.553.436,475	12.553.172,005
EL MADINA	9.491.239,416	8.137.002,240
Im.DES OEILLETES	4.188.081,600	2.340.357,200
SOGEST	54.738,242	80.873,871
TOTAL	54.710.967,300	61.183.015,074

3.15. Autres charges d'exploitation

Désignations	2010	2009
Achats non stockés de matières et fournitures	312.137,018	330.947,155
Services extérieurs	236.393,098	316.910,507
Autres services extérieurs	893.129,185	1.082.753,475
Charges diverses ordinaires	619.780,242	358.110,880
Imp.taxes et versements similés	754.183,208	361.077,303
TOTAL	2.815.622,751	2.449.799,320

3.16. Charges financières nettes

Désignations	2010	2009
Charges financières	5.481.099,516	5.789.249,624
Produits financiers	(15.017,851)	(58.651,399)
TOTAL	5.466.081,665	5.730.598,225

3.17. Autres gains ordinaires

Désignations	2010	2009
SIMPAR	115.254,464	243.603,132
ESSOUKNA	465.238,828	361.862,132
SIVIA	70.275,361	225.123,436
EL MADINA	54.844,854	49.457,388
Imm.LES OEILLETES	10.007,234	83.794,590
SIP-SICAR	60.710,373	5.520,000
SOGEST	13.364,550	502,987
SAIFRIKIA	55.363,159	502,987
Reprises sur provisions titres de participations	809.638,459	-
TOTAL	1.654.697,282	969.863,665

* Après reclassement de la reprise sur provisions du compte autres charges d'exploitation au compte autres gains ordinaires.

3.18. Ajustements pour amortissements et provisions :

Ces ajustements pour 377.780,628 Dinars sont détaillés comme suit :

- Dotations aux amortissements de l'exercice 2010	352.303,797
-Dotations aux provisions de l'exercice 2010	374.454,316
	726.758,113
-Annulations amortissements	- 294.900,282
-Reprises provisions	- 809.638,459
	- 377.780,628

3.19. Plus-values de cession :

- ESSOUKNA	8.350,000
- SIMPAR	37.022,500
- SIVIA	36.631,100
- SIP-SICAR	8.140,000
- SOGEST	10.500,000
	100.643,600

3.20. Variations des autres actifs :

	2010	2009	Variations
-Autres actifs courants	14.234.651,592	12.145.064,782	2.089.586,810
-Placement et autres actifs financiers	2.594.771,250	5.471.704,847	(2.876.933,597)
			(787.346,787)
-Provisions pour dépréciation titres de placements 2009 (157.860,436 – 161.373,490)			(3.513,054)
-Provisions pour dépréciation produits à recevoir (135.388,922 – 135.388,922)			-
			(790.859,841)

3.21. Variations fournisseurs et autres passifs courants :

	2010	2009	Variations
-Fournisseurs et comptes rattachés	16.060.412,102	11.993.727,249	4.066.684,853
-Autres passifs courants	10.992.111,033	12.200.909,728	<u>(1.208.798,695)</u>
			2.857.886,158
-Ajustements emprunts à moins d'un ans			<u>4.622.389,383</u>
			7.480.275,541

3.22. Décaissements provenant de l'acquisition immobilisations :

- SIMPAR	141.324,206
- SIVIA	50.963,486
- ESSOUKNA	84.774,625
- EL MADINA	394.302,000
-SOGEST	54.407,176
-SIP-SICAR	24.971,632
	<u>750.743,125</u>

3.22.a. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations :

- SIMPAR	38.560,000
- ESSOUKNA	8.350,000
- SOGEST	10.500,000
- SIP-SICAR	8.140,000
	<u>65.550,000</u>

3.23. Décaissements/acquisitions immobilisations financières :

* SIMPAR	10.003,000
* SIVIA	104.112,500
* EL MADINA	29.615,700
*SIP-SICAR	1.883.700,000
*SOGEST	26.437,500
*ZIED	33.193,550
	<u>2.087.062,250</u>

3.24. Encaissements/cessions immobilisations financières :

-EL MADINA	97.674,000
-SIVIA	674.310,000
-Quote-part des participations des sociétés M.E.	(335.968,120)
-SIMPAN	281.004,708
-ESSOUKNA	118.397,937
-SOGEST	33.965,400
-ZIED	6.077,513
	<u>875.461,438</u>

3.25. Dividendes versés aux actionnaires :

- SIMPAR	1.221.216,500
-ESSOUKNA	826.084,182
-SOGEST	100.000,000
-SIVIA	139.993,000
-EL MADINA	100.000,000
	<u>2.387.293,682</u>

3.26. Encaissements provenant d'emprunts :

-SIMPAN	12.994.532,772
-SIVIA	5.400.000,000
-ESSOUKNA	14.373.709,000
-EL MADINA	19.808.013,000
-LES OEILLETES	1.162.180,000
	<u>53.738.434,772</u>

3.27. Décaissements des emprunts :

-SIMPAR	10.975.111,869
-SIVIA	9.133.691,375
-ESSOUKNA	11.559.825,000
-EL MADINA	19.124.913,000
- LES OEILLETES	3.052.096,000
- LES OEILLETES	20.706,689
	<u>53.866.343,933</u>

4- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Sociétés	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de conso.
SIMPAR	100	96,065	I.G.
ESSOUKNA	69,722	67,393	I.G.
SOGEST	74,740	71,792	I.G.
SIVIA	99,987	77,440	I.G.
EL MADINA	99,992	79,946	I.G.
Im.DES OEILLETES	70,61	56,865	I.G.
S.A.I.	98	79,722	I.G.
SIP-SICAR	93,999	79,310	I.G.
ZIED -Sarl	95,18	70,579	I.G.
SOIVM-SICAF	23,25	29,814	M.E
TIS	20	36,450	M.E

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du **Groupe "Société Immobilière et de Participations"**, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers consolidés qui font apparaître un total net de bilan de **174.114.589 D** et un résultat bénéficiaire net de **5.996.565 D**, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément à la loi relative au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par la direction de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Réserves

Les valeurs comptables des stocks de terrains de la société Immobilière et de Viabilisation "**SIVIA**" et de la société Immobilière "**LES OEILLETS**" incluent des charges financières sur emprunts qui ne répondent pas aux critères de capitalisation tels que prévus par la norme comptable NCT 13 relative aux charges d'emprunt.

Au 31 décembre 2010, les montants cumulés des charges d'emprunts incorporées dans les coûts de stock de terrains de la société Immobilière et de Viabilisation "**SIVIA**" et de la société Immobilière "**LES OEILLETS**", au lieu d'être comptabilisés en résultat, s'élèvent respectivement à 963.278 Dinars, dont 166.623 Dinars encourus en 2010, et 538.093 Dinars dont 38.632 relatifs à l'exercice 2010.

Ainsi, les actifs nets desdites sociétés sont majorés de ces montants diminués des économies d'impôts s'y rapportant.

Opinion

Compte tenu des diligences accomplies, et sous réserve du point exprimé ci-dessus, nous certifions que les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière du **Groupe de la "Société Immobilière et de Participations"** au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations données dans le rapport de gestion du groupe et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés.

TUNIS, le 02 Juin 2011

Moncef BOUSSANOUGA-ZAMMOURI
Managing Partner

Raouf MENJOUR

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

GSAudit&Advisory